

**Contrat de Ville 2001 - Première répartition de subventions
de la délégation Contrat de Ville - Animation socio-culturelle - MPT - MJC
Prévention - Sécurité - Points Publics**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal une première répartition de subventions dans différents secteurs de la délégation.

La totalité des dossiers correspond aux actions retenues au titre de la première programmation du Contrat de Ville 2001 pour le volet « Vie Sociale des Quartiers ».

1) Prévention - Sécurité

Crédits inscrits au BP : 420 KF (64 028,59 €)

Association	Action	Quartiers	Montant subventions	
			F	€
Réseau 25	Prévention primaire Toxicomanie	Tous quartiers	100 000	15 244,90

Les autres actions retenues au titre du volet prévention/sécurité seront inscrites dans le cadre de la deuxième programmation du Contrat de Ville.

La dépense, soit 100 KF, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.824.6574. 47001.

2) Associations de quartier

Crédits inscrits au BP : 320 KF (48 783,69 €)

Dossiers inscrits au programme Contrat de Ville au titre du Fonds de soutien aux associations de quartier.

Association	Action	Quartier	Montant subvention	
			F	€
La Passerelle	Augmentation pagination du journal	Planoise	8 000	1 219,59
Comité de Quartier de Planoise	Animations de quartier	Planoise	28 250	4 360,68
A.V.E.C.	Animations familles issues de l'immigration	Planoise	10 000	1 524,49
APIM	Fête du quartier : Festival de Montrapon	Montrapon/ Fontaine-Ecu	11 000	1 676,94
APIM	Journal de quartier Boulevard Nord	Montrapon/ Fontaine-Ecu	17 100	2 606,88
Arc en Ciel	Convivialité, animation de quartier	Palente/ Orchamps	15 000	2 286,74
MJC Palente	Fête du quartier : Fête du Livre	Palente/ Orchamps	30 000	4 573,47

Association	Action	Quartier	Montant subvention	
			F	€
Association de Vous à Nous	Animations familiales et de quartier	Cité Viotte	15 800	2 408,69
Union Locale de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie (ULCLCV)	Accès au droit pour tous	Tous quartiers	23 000	3 506,33
Réseaux d'Echanges et de Savoirs	Echanges de savoirs	Clairs-Soleils	4 000	609,80
TOTAL			162 150	24 719,61

La dépense totale, soit 162 150 F (24 719,61 €), sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 92.824.6574.47001.

3) Interventions culturelles

Crédits inscrits au BP : 160 KF (24 391,84 €)

Les projets sont présentés par une délibération de la délégation «Culture». Un montant de 115 850 F (17 661,22 €) est à transférer du chapitre 92.824.6574.47001 au chapitre 92.33.6288.41050.

4) Action éducative 6 - 16 ans

Crédits inscrits au BP : 400 KF (60 979,61 €)

Dossiers retenus au titre du Contrat Educatif Local :

4.1) Action Top Vacances hors été

Associations	Actions	Quartiers	Montant subvention	
			F	€
Scouts de France	Encadrement et activités jeunes	Tous quartiers	3 300	503,08

4.2) Top Vacances été

Association	Actions	Montant subvention	
		F	€
BRC Bison Sport	CLSH sportif	8 075	1 231,03
Sports Vacances Orchamps	CLSH sportif	5 250	800,36
PARI	Projet école ouverte	7 500	1 143,37
Centre d'Animation sportive des Clairs-Soleils	Foot pour tous	500	76,22
Centre d'Animation sportive des Clairs-Soleils	Départ en vacances autonomes	2 500	381,12
Profession Sport 25	Animations sportives	8 000	1 219,59

Association	Actions	Montant subvention	
		F	€
Comité de Quartier St-Ferjeux	CLSH enfant - jeunes + séjours	10 605	1 616,72
MJC Palente	CLSH + séjours	40 450	6 166,56
ASEP du FJT	CLSH + séjours	12 500	1 905,61
MPT Montrapon	CLSH + pieds d'immeubles	32 500	4 954,59
Centre d'Animation de la Grette	Animations pieds d'immeubles	27 000	4 116,12
Centre d'Animation des Clairs-Soleils	Animations sportives + loisirs	26 200	3 994,16
MPT Planoise	Animations pieds d'immeubles + stages	27 600	4 207,59
PEP 25	J'emmène mes parents en vacances	32 500	4 954,59
PEP 25	Passage en 6ème	20 000	3 048,98
TOTAL		261 180	39 816,63

Pour ce qui concerne les associations, les sommes indiquées représentent les montants maximum des aides susceptibles d'être versées au titre de l'opération Top Vacances. Un premier versement de 80 % du plafond sera effectué dès l'accord du Conseil, le solde sera éventuellement attribué après la réalisation des actions prévues au vu du bilan d'activité et bilan financier correspondant.

4.3) Accompagnement scolaire

Actions inscrites dans le cadre de la deuxième programmation.

La dépense totale, soit 264 480 F (40 319,72 €) sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2001 - chapitre 92.824.6574.47001 :

- pour 148 180 F (22 589,90 €), elle permettra l'attribution de subventions aux associations citées ci-dessus.

- une somme de 116 300 F (17 729,82 €) sera transférée sur les crédits des Maisons Pour Tous et Centres d'Animation. Cette modification des budgets des structures d'animation municipale fera l'objet d'une délibération complémentaire.

5) Jeunesse

Crédits inscrits au BP : 120 KF

Associations	Actions	Quartiers	Montant subvention	
			F	€
Planoise City-Breackers	Danse Hip-Hop	Planoise	6 000	914,69
Production du Capricorne	Atelier vidéo avec jeunes du quartier	Clairs-Soleils	12 000	1 829,39
TOTAL			18 000	2 744,08

La dépense, soit 18 000 F (2 744,08 €), sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 92.824.6574.47001.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Récépissé préfectoral du 13 juin 2001.